

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2023 (PROJET)

Mercredi 25 octobre 2023, à 16 heures (heure de l'Est)

En ligne et en personne

PRÉSENTS:

- Mark Benton
- Stephen Bindman
- Brian Blumenthal
- Mélanie Chartier
- Jennifer Cox
- L'honorable Julie Dutil, première vice-présidente
- Keiran Gibbs
- Miray Granovsky
- Athan Hadjis
- L'honorable Georgina Jackson
- L'honorable Lana Krogan
- Doug Leopard
- Adam Letourneau
- Megan Longley
- Archana Medhakar
- Bradford Morse
- Hong Nguyen
- L'honorable James O'Reilly, ancien président
- Mélanie Raymond
- L'honorable Marc Richard
- L'honorable Colleen Suche, présidente
- L'honorable Eric Tolppanen
- Martine Valois
- L'honorable Peter Willcock
- Christine O'Doherty, directrice executive
- Nathan Afilalo
- Isabelle Ligot
- Mary Plagakis
- Sarah Rowe

AVIS DE CONVOCATION

La convocation à l'assemblée des membres ayant été envoyée dans les délais requis, l'assemblée des membres a été convoquée au jour et à l'heure indiqués dans la convocation.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

L'honorable Colleen Suche, présidente de l'ICAJ, ouvre l'assemblée générale annuelle des membres, souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence.

1. Approbation de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR MARC RICHARD. APPUYÉ PAR BRAD MORSE. TOUTES LES PARTIES SONT EN FAVEUR.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 27 octobre 2022 à 12h30 AST

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 27 octobre 2022 à 12h30, est présenté pour adoption.

SUR PROPOSITION DE BRAD MORSE, APPUYÉE PAR JULIE DUTIL, LE PROCÈS-VERBAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Examen du rapport du commissaire aux comptes et des états financiers pour l'exercice 2022-2023 (états disponibles sur demande)

Christine O'Doherty présente les états financiers au 30 juin 2023. Les recettes s'élèvent à 2 215 101 \$ et les charges à 2 171 441 \$, ce qui se traduit par un excédent de 49 888 \$ pour l'année 2022-2023. Au 30 juin 2023, l'ICAJ a accumulé un excédent de 954 242 \$.

SUR PROPOSITION DE BRAD MORSE, APPUYÉE PAR MIRAY GRANOVSKY, LES ÉTATS FINANCIERS SONT ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.

4. Nomination des experts-comptables pour l'exercice 2023-2024

Le Comité de vérification et des finances recommande la nomination de la firme Gosselin Inc. à titre de vérificateurs pour un troisième exercice financier 2023-2024.

SUR PROPOSITION DE PETER WILLCOCK, APPUYÉE PAR JULIE DUTIL, GOSSSELIN INC. SONT NOMMÉS À L'UNANIMITÉ À TITRE DE VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023-2024.

5. Rapport annuel de la présidente

Le rapport annuel est disponible sur le site internet de l'ICAJ. La présidente, l'honorable Colleen Suche, remercie chaleureusement les membres du conseil d'administration, le comité exécutif, le personnel et l'ensemble des membres.

6. Amendements au règlement :

PARRAINS

Après examen de la recommandation du comité de gouvernance et discussion, le conseil d'administration a adopté une résolution visant à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en octobre un amendement au règlement intérieur prévoyant la nomination de parrains. Nous avons suggéré que l'amendement proposé devienne l'article 39 des statuts et que les articles suivants soient renumérotés.

39. a. Le conseil d'administration peut nommer une personne en tant que parrain en reconnaissance des services exceptionnels rendus à l'organisation.

b. La fonction de parrain : les parrains prêtent leur nom à l'organisation pour exprimer leur soutien à sa mission et à ses programmes. Ils contribuent à la mission de l'organisation en partageant leurs idées, leurs expériences et d'autres perspectives enrichissantes en matière de leadership. Ils encouragent d'autres éducateurs et dirigeants à consacrer leur temps et leurs connaissances à l'enrichissement intellectuel des programmes de l'organisation.

c. Contraintes liées à la fonction de parrain : les parrains ne sont pas des administrateurs de l'organisation, n'ont pas le droit de vote au conseil d'administration et n'assument aucune responsabilité au nom de l'organisation.

d. Durée de la nomination : le mandat d'un parrain prend fin lorsque celui-ci démissionne ou lorsque le conseil d'administration met fin à son mandat par notification écrite au parrain.

e. Nomination : le conseil d'administration peut nommer des parrains sur recommandation du Comité de gouvernance.

SUR PROPOSITION DE PETER WILLCOCK, APPUYÉE PAR STEPHEN BINDMAN, LES MODIFICATIONS DES STATUTS SONT APPROUVÉES.

7. Élection des membres du conseil d'administration pour le mandat 2023-2024.

L'élection des nouveaux membres du conseil d'administration est proposée à l'AGA pour un premier mandat de deux ans.

1. L'honorable juge Suzanne Boucher, Cour supérieure de justice, Ontario
2. Jaimie Graham, membre de l'Alberta Utilities Commission et membre du comité de rédaction législative de l'ICAJ
3. L'honorable juge Veronica Jackson, Cour suprême de la Colombie-Britannique
4. Janet McIntyre, ancienne directrice du Secrétariat à l'accès à la justice au ministère de la Justice du Canada
5. Nazrina Umarji, directrice des services juridiques, Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta

SUR PROPOSITION DE MIRAY CRANOVSKY, APPUYÉE PAR HONG NGUYEN, LES NOUVEAUX MEMBRES SONT NOMMÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

8. Varia

SUR PROPOSITION DE PETER WILLCOCK ET APPUYÉE PAR BRAD MORSE, LA SÉANCE EST LEVÉE. ADOPTÉE.